



Hekhal Haness

# Centre Religieux et Culturel Synagogue Hekhal Haness

54ter, Route de Malagnou 1208 Genève  
Tel : 022 736 28 94 [www.hekhalhaness.ch](http://www.hekhalhaness.ch)

## PROCURATION DE POUVOIR POUR LA VENTE DU 'HAMETS

Je soussigné \_\_\_\_\_ donne par la présente, pouvoir à Rav Yaakov Gabay ou à son représentant pour disposer des biens ci-dessous comme ses propres biens par vente ou don à une personne non juive, ou «Hefker» et «Bittoul», à sa volonté et selon ses convenances.

Cette procuration concerne toutes les sortes des 'Hamets (tel que défini par la Torah et la loi Rabbinique), qui comprend ceux qui suivent mais pas de manière exhaustive: toutes graines et farines des cinq espèces de céréales sous quelques formes que ce soit: pains, biscuits et toutes sortes de pâtisseries, miettes, résidus, pâtes, confiseries, confitures et conserves, condiments, cosmétiques, savons, médicaments et autres produits d'usage; bières et boissons alcoolisées, sirops et autres boissons, aliments pour animaux, oiseaux, poissons, et d'une manière générale, tous produits 'Hamets dans leur composition; le 'Hamets adhérent aux ustensiles alimentaires et autres objets, les actions et participations financières à des sociétés possédant du 'Hamets, que j'en ai connaissance ou non, se trouvant ou pouvant se trouver dans les endroits désignés ci-dessous, que ces produits m'appartiennent et se trouvent dans mon domaine ou chez autrui, ou qu'ils appartiennent à un tiers et soient déposés chez moi et que leur propriétaire m'aura autorisé à vendre son 'Hamets.

De même, je donne pleins pouvoirs à Rav Gabay ou à son représentant pour louer les ustensiles, étagères et meubles dans et sur lesquels se trouvent ou peuvent se trouver les produits susmentionnés et pour louer le sol sur lequel ils se trouvent, depuis le 14 Nissan 5783 avant 11h00.

Le 'Hamets se trouve ou peut se trouver aux endroits suivants :

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Endroits précis : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Valeur (approximative) : \_\_\_\_\_

Je nomme Rav Gabay mandataire et agent exécutif pour accomplir les actes susmentionnés le 14 Nissan 5783 et pour effectuer tout ou en partie, lui-même ou par toute autre personne, aux conditions et par les moyens de son choix.

Je m'engage à remettre à l'acheteur les clefs des pièces et lieux susmentionnés à sa demande et également de lui donner accès vers le 'Hamets et lieux loués.

Que cette procuration ne puisse pas être entachée de nullité pour cause d'ajout ou de lacune quelconque ni pour tâche ou effaçage, ni pour une imprécision de formulation. Qu'elle ait force comme tout acte accompli selon les directives de nos Sages. Que soient annulées toutes les clauses ou déclarations pouvant porter préjudice à cette procuration et qu'elle ait le pouvoir d'un mandat irréversible selon les lois civiles.

Pour renforcer cette procuration, il a été procédé à un «Kinyan Soudar» au moyen d'un objet convenant à toute acquisition et le tout est effectif et établi définitivement.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_